

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 19 MAI 2020

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de BOUXWILLER
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**La Préfète de la Région Grand Est
Préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Est
Préfète du Bas-Rhin**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du Code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 05 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) sur le territoire du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation publique tenue du 1^{er} juin au 30 juillet 2018 sur le site internet de la DREAL Grand Est ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 09 mars 2020 proposant l'établissement et la modification de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site Dépôt du Kohleberg, Rue d'Imbsheim sont à l'origine de pollution des milieux ;
- Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;
- Considérant que la consultation publique a mis en évidence l'absence de dépôt de bleu de Prusse sur la parcelle 61 – section 7 permettant ainsi la mise à jour du Secteur d'Information sur les Sols initialement proposé dans la consultation ;
- Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de BOUXWILLER :

**Dépôt du Kohleberg
n°67SIS06448.**

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de BOUXWILLER.

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

ARTICLE 4 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin et le Directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement Grand Est sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée au Sous-Préfet de l'arrondissement de Saverne.

Fait à Strasbourg, le

La Préfète,
**Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe**


Nadia IDIRI

Identification

Identifiant	67SIS06448
Nom usuel	Dépôt du Kohleberg
Adresse	rue d Imbsheim (Bouxwiller)
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	BOUXWILLER - 67061
Caractéristiques du SIS	<p>Au début du XIX^e jusqu'au début des années 1880, le site du Kohleberg (également dénommé du Sundhalt ou Kohlberri) était attenant au puits de mine de lignite ; on y entreposait ce charbon pauvre en carbone, donc de qualité médiocre, mais riche en sulfure de fer (pyrite) à l'air afin de le rendre pulvérulent par combustion lente. Par action de l'oxygène sur le soufre, le fer et l'alumine du charbon, il se formait des sulfates de fer et d'alumine qui étaient utilisés dans la chimie locale (société des mines du Batsberg devenue société des mines de Bouxwiller). Le dépôt qui subsiste est donc constitué fondamentalement par des résidus de ce type de traitement du minerai , associé à des stériles. Des déchets de l'activité chimique de cette période ont peut-être également pu y être déposés.</p> <p>La société des mines de Bouxwiller a été dissoute en 1959.</p> <p>Les sols comportent des scories noirâtres et des taches bleutées qui peuvent être apparentées à des résidus de bleu de Prusse (ferrocyanures), utilisé à l'époque comme pigment dans les peintures.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	<p>Des prélèvements ont été réalisés en 1998 sur des terres de couleurs bleu et rouge ; un prélèvement d'eau dans le Vitriolgraben (fossé au sud du site, le long du CD6) avait également été fait. « L'échantillon bleu » présentait des teneurs en cyanures, arsenic, baryum et plomb supérieurs aux valeurs guides sol (VDSS), notion qui n'existe plus aujourd'hui. « L'échantillon rouge » ne présentait un dépassement que pour l'arsenic. Un essai de lixiviation réalisé sur un échantillon moyen de ces terres a montré que seul 13 % du cyanure était mobilisable. L'analyse des eaux du Vitriolgraben, nourri par les écoulements provenant du dépôt n'avait montré aucune anomalie (les polluants étant, a priori, sous des formes non mobilisables à l'état naturel).</p> <p>Document identifié :</p> <ul style="list-style-type: none">- Recherche en responsabilité sur les dépôts des anciennes usines chimiques de Bouxwiller. BRGM, février 1998.

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1028698.0 , 6867160.0 (Lambert 93)

Superficie totale 46521 m²

Perimètre total 1918 m

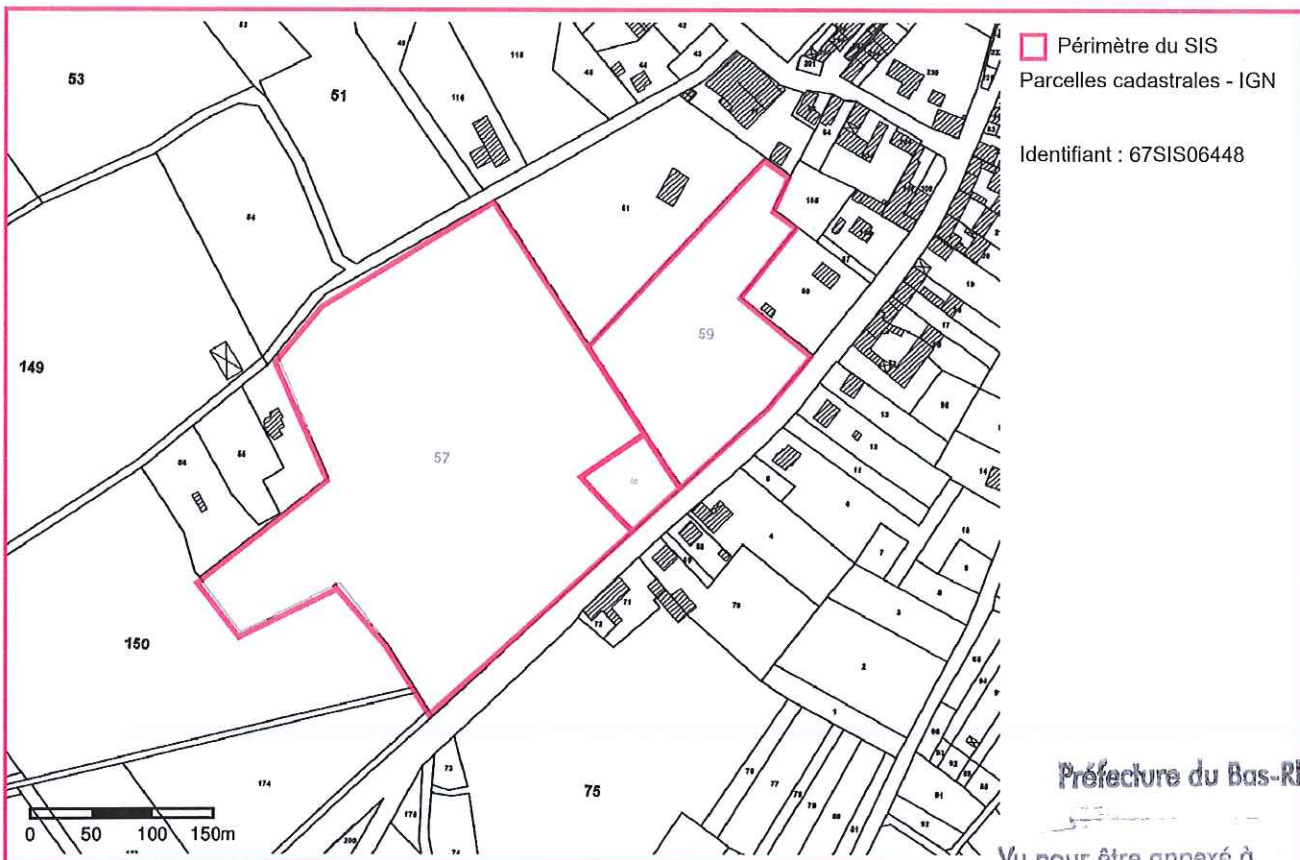
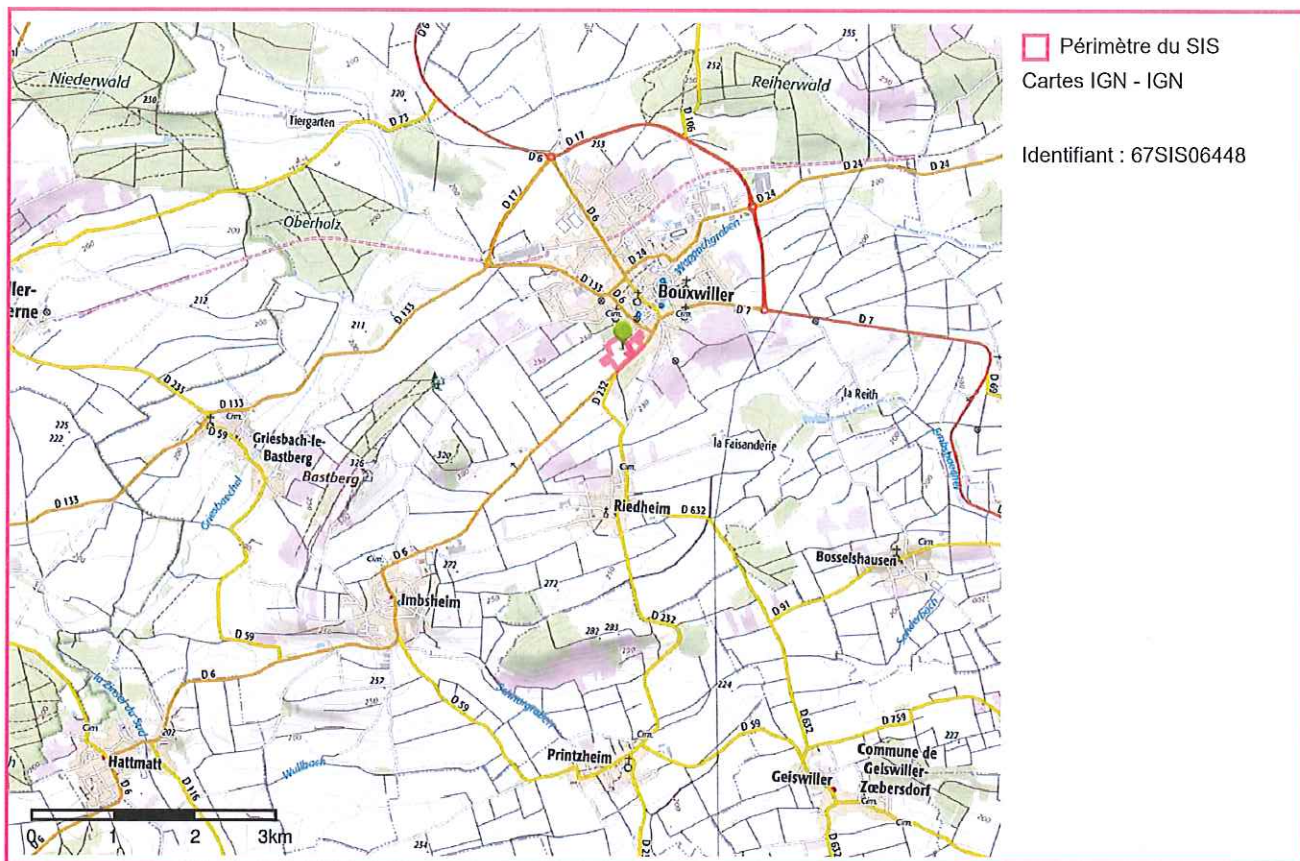
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOUXWILLER	7	59	22/11/2019
BOUXWILLER	7	58	22/11/2019
BOUXWILLER	7	56	22/11/2019
BOUXWILLER	7	57	22/11/2019

Documents

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour

Strasbourg, le 19 MAI 2020

La Préfète
Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe

Nadia DJIRI